

LE MOUVEMENT DES FEMMES DE LA CSQ, UNE HISTOIRE À DÉCOUVRIR

Le mouvement des femmes de la CSQ a grandement influencé les revendications syndicales et sociales de la Centrale. Voici quelques dates importantes.

1973

Le comité des femmes est créé.

1977

L'Intersyndicale des femmes est créée, et la CEQ (devenue la CSQ en 2000) est l'une des organisations fondatrices. Cette alliance réalise des analyses, rédige des mémoires et mobilise les femmes du milieu syndical sur plusieurs enjeux. Aujourd'hui, la CSQ est la seule organisation fondatrice toujours membre de l'Intersyndicale.

1978

Les féministes de la CEQ publient *Les absentes n'ont pas tous les torts*, qui témoigne des exigences de la vie syndicale peu compatibles avec leur réalité.

1980

La CEQ signe un protocole avec le ministre de l'Éducation afin de produire un document statistique du personnel féminin des commissions scolaires. Ce document démontre l'importance de mettre en place des programmes d'accès à l'égalité dans le milieu scolaire.

1984

Le Congrès général prend la mesure de la sous-représentation des femmes dans les instances et adopte une série de mesures visant l'égalité syndicale.

1988

Une première femme est élue à la présidence de la Centrale : Lorraine Pagé. Elle sera la première femme à assumer la présidence d'une centrale syndicale québécoise.

1989

Les femmes créent la Coalition pour l'équité salariale.

1990

Le Congrès général adopte une résolution visant la mise en œuvre du Programme d'accès à l'égalité syndicale (PAES).

1994

Le premier plan d'accès à l'égalité voit le jour.

1995

La CEQ participe activement à la Marche Du pain et des roses contre la pauvreté et la violence.

1997

La CEQ se joint aux organisations qui accordent des bourses dans le cadre de Chapeau les filles! et de son volet Excelle Science. Trois bourses de 2 000 \$ sont accordées pour la persévérance dans un métier non traditionnel.



2000

La CSQ se mobilise et participe à la Marche mondiale des femmes. Elle s'implique aussi dans la coordination de la Marche.

2005

La CSQ participe toujours à la Marche mondiale des femmes et elle continue son implication à la coordination.

2008

La Coalition nationale contre les publicités sexistes est créée. La CSQ est à l'origine de cette coalition, dont elle a assumé la coordination jusqu'en 2012.

2010

La troisième Marche mondiale des femmes a lieu, dans laquelle la CSQ s'implique activement sur les plans de la coordination et de la mobilisation. Elle produit également le *Guide d'animation pour sensibiliser les jeunes à la Marche mondiale des femmes*.

2011-2013

La CSQ participe aux trois étapes des États généraux de l'analyse et de l'action féministes.

2013

La Coalition pour la conciliation famille-travail-études voit le jour pour revendiquer une politique cadre. La CSQ est une des organisations à l'origine de cette coalition.

Le comité d'action féministe de la CSQ fête son 40^e anniversaire.

2014

Un mémoire sur les violences faites aux femmes est présenté au comité interministériel sur l'exploitation sexuelle, avec l'Intersyndicale des femmes.

2016

Un mémoire est déposé au Secrétariat à la condition féminine concernant la mise à jour de la politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes, et l'élaboration d'un futur plan d'action gouvernemental.

2017

Un mémoire est présenté sur le projet de loi n° 151 visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur.

2020

Un mémoire travaillé avec l'Intersyndicale des femmes est déposé à la Commission des institutions dans le cadre du projet de loi n° 39 établissant un nouveau mode de scrutin.

2021

Dans le cadre des consultations liées au projet de loi n° 59 modernisant le régime de santé et de sécurité du travail, l'Intersyndicale des femmes dépose un mémoire afin d'améliorer le régime de santé et de sécurité du travail pour les femmes.

2021

La CSQ participe aux différentes actions régionales organisées dans le cadre de la 5^e édition de la Marche mondiale des femmes.

2022

La violence conjugale est un problème de société important qui concerne également les milieux de travail. Le comité d'action féministe lance une trousse de sensibilisation s'adressant aux syndicats affiliés afin que l'on puisse agir syndicalement pour mieux soutenir nos membres qui doivent faire face à ce problème.

2024

Le comité d'action féministe souligne son 50^e anniversaire. Pour l'occasion, il publie un livre ainsi qu'une exposition qui retrace les 50 ans d'action féministe de la CSQ.



D'hier à aujourd'hui

Le comité d'action féministe a aussi développé, au cours des années, des alliances avec le mouvement autonome des femmes. Pensons aux comités de liaison des garderies populaires et au comité de lutte pour l'avortement et la contraception libres et gratuits, dans les premières années, puis au comité de coordination de la Marche mondiale des femmes, à la Fédération des femmes du Québec, etc.

Aujourd'hui, la CSQ continue de faire valoir son expertise dans des comités gouvernementaux touchant les conditions de vie et de travail des femmes.

« Le féminisme, tout comme le syndicalisme, est loin d'être dépassé. Bien au contraire! Il est toujours aussi pertinent. Les attaques envers les droits des femmes sont plus féroces et plus surnoises que jamais. Il faudra encore des battantes pour s'y opposer. Il ne faut surtout pas lâcher. Quant à la CSQ, elle continuera à soutenir le mouvement des femmes comme elle l'a toujours fait, non seulement dans ses propres rangs, mais aussi dans la société. »

Louise Chabot, présidente de la CSQ

